

Le module Prorata permet au gestionnaire du compte prorata de gérer les dépenses, les avances de fonds et de procéder en fin de chantier à l'arrêté de compte.

Référence lot	Désignation lot	Intervenant	Conducteur	Montant intervention prorata	Quote-part Taxes de prorata par défaut	Intervenant délégué
1256	maçonnerie	VILLARD	J. JEAN-FRANCOIS	3 000,00 €	41,50	2,00
3567	charpente	PELLET-ROGER		2 500,00 €	34,25	2,00
3564	ouverture	SAUNTE	LEC	1 800,00 €	24,60	1,00
Somme				7 300,00 €		

Définition des lots

N° Lot	Désignation Lot	Taux	Montant de référence	% Mont. intervention prorata	% Mont. intervention prorata	Taux de prorata	Montant facturé	Montant prorata	Montant prorata	Montant prorata
1256	maçonnerie	41,50	3 000,00 €	0,91 €	346,87	11,56	259,94 €	0,91 €	0,91 €	252,16 €
3567	charpente	34,25	2 500,00 €	0,98 €	0,98 €	2,00	0,98 €	0,98 €	0,98 €	0,98 €
3564	ouverture	24,60	1 800,00 €	0,94 €	211,73	1,05	50,20 €	0,94 €	0,94 €	51,08 €
Somme			7 300,00 €	0,91 €	15 400,00 €	258,94 €	0,91 €	0,91 €	0,91 €	205,16 €

Outil de gestion du compte prorata

- Module indispensable à l'entrepreneur du lot principal, le module Prorata permet la refacturation des frais non imputables à un lot.
- Gestion des avances de fonds soit en pourcentage des avancements de situations soit en pourcentage des factures fournisseurs imputées au compte prorata.
- Fixation d'un taux de prorata par défaut.
- Détermination des lots concernés par le compte prorata.
- Saisie des avances de fonds pour chaque lot avec génération automatique de la refacturation aux entrepreneurs des lots de structure, second-oeuvre et équipement.
- Calcul automatique et dynamique de la répartition de l'appel d'avance de fonds.
- Gestion de l'arrêté de compte en fin de chantier avec gestion de la régularisation facilitant la répartition du solde du compte prorata entre les intervenants.
- Le module Prorata permet également à l'entrepreneur du lot principal de gérer et refacturer sa quote-part de prorata à son client final.